

DOSSIER RESTRUCTURATION DU SERVICE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DE LANGRES

Dans le cadre du fonds européen de développement régional, l'union européenne finance le centre hospitalier de Langres à hauteur de 120 582,40 €, pour la restructuration du service des urgences.

La mise en place de ce projet permet de :

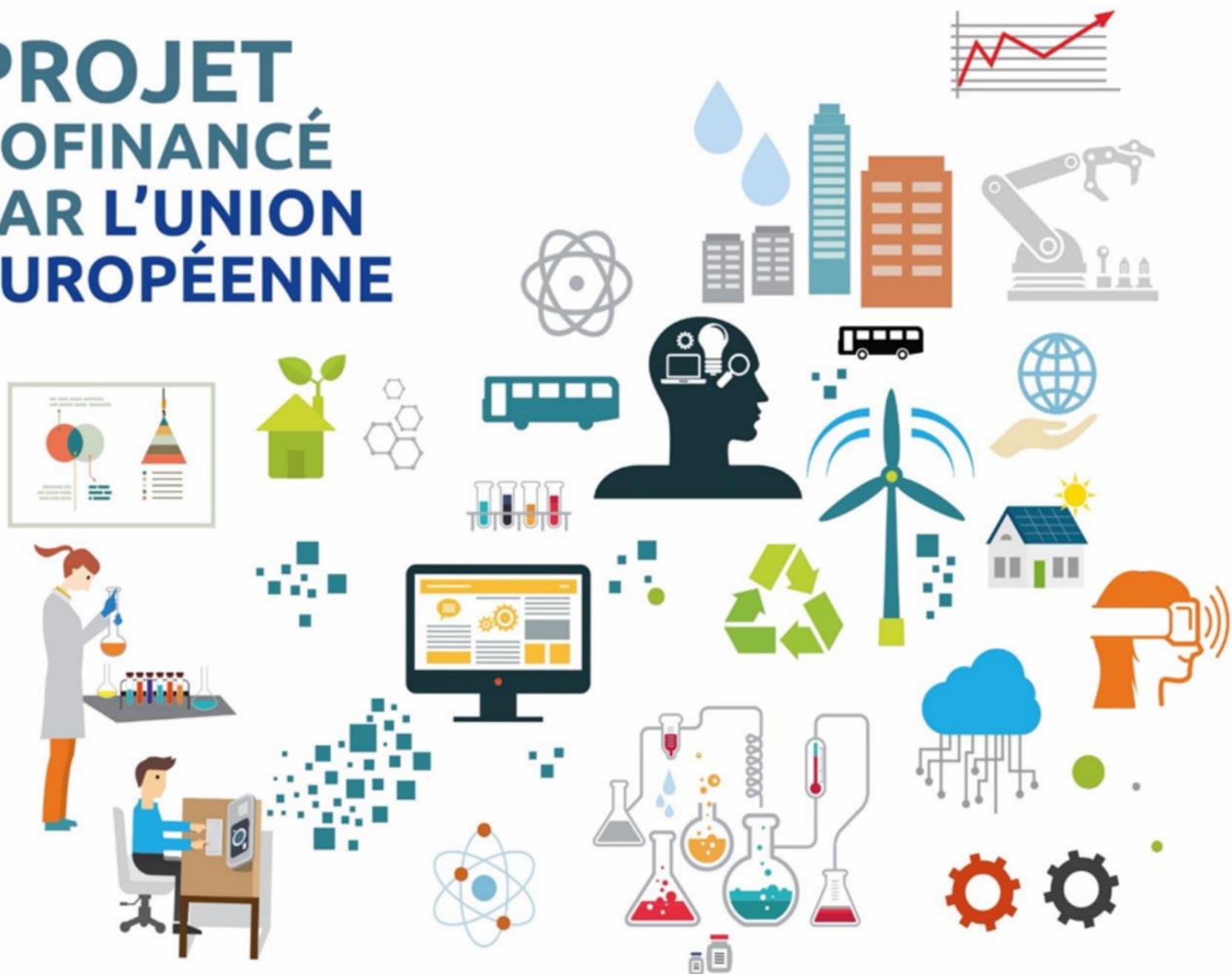
- Créer 3 circuits distincts : accueil des urgences « classiques », accueil des urgences « infectieuses », accueil des urgences « NRBC », avec une matérialisation de chacune des zones de prise en charge ;
- Créer une zone d'attente couchée pour les patients nécessitant une hospitalisation ou un transfert, et ainsi libérer les box de consultations ;
- Transformer le local « garage SMUR », grâce à des aménagements modulaires, en zone d'attente pour les patients ;
- Sécuriser la prise en charge des patients avec le report des alarmes de télémétrie des scopes pour une surveillance accrue des patients dans tous les box.

La signature de cet accord représente une étape significative, concernant la qualité et la sécurité dans la prise en charge des patients. Grâce à l'aide financière de l'UE, le centre hospitalier de Langres renforce son engagement envers l'innovation et la qualité du service.

La Commission européenne continue d'encourager les institutions de santé qui cherchent à moderniser leurs opérations tout en respectant les normes environnementales. Cet accord illustre l'engagement de l'UE dans le système de santé, pour accompagner la réorganisation des services.



PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET : Restructuration du service des urgences du centre hospitalier de Langres

OBJECTIF:

Dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, l'Union Européenne finance le Centre Hospitalier de Langres à hauteur de 120 582,40 €, afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients se présentant aux urgences. La mise en place de ce projet permet de :

- Créer 3 circuits distincts : accueil des urgences « classiques », accueil des urgences « infectieuses », accueil des urgences « NRBC » ;
- Créer une zone d'attente couchée pour les patients nécessitant une hospitalisation ou un transfert, et ainsi libérer les box de consultations ;
- Transformer le local « garage SMUR », grâce à des aménagements modulaires, en zone d'attente pour les patients.

www.europe.grandest.fr